

Checklist : passer à la paie en ligne Sage au 1er janvier 2027

Sage Business Cloud Paie (SBCP) · 5 étapes pour démarrer l'année sereinement

Pourquoi démarrer au 1er janvier ? Les cumuls annuels repartent à zéro : c'est le moment le plus simple pour changer de logiciel de paie. Un changement en cours d'année reste possible : Altaïs reprend votre dernière DSN pour récupérer vos cumuls.

1 Faire le point sur votre paie

Novembre

- ☐ Nombre de salariés et de bulletins par mois (SBCP convient jusqu'à 200 salariés, soit 200 bulletins par mois).
- ☐ Convention collective (code IDCC), établissements et formes de paie : mensuelle, horaire, décalée, apprentis.
- ☐ Éléments variables du mois : heures supplémentaires, primes, absences, notes de frais.
- ☐ Logiciels à connecter : comptabilité Sage 50 ou Sage 100, banque pour les virements des salaires.

2 Rassembler vos données

Décembre

- ☐ Vos dernières DSN mensuelles (elles servent à la reprise des salariés et des cumuls).
- ☐ Le registre du personnel : contrats, temps de travail, coordonnées bancaires des salariés.
- ☐ Les taux et organismes : taux AT, mutuelle, prévoyance, retraite complémentaire, taux de prélèvement à la source.
- ☐ Les compteurs de congés payés, RTT et récupérations au 31 décembre.

3 Organiser la paie digitale

Décembre

- ☐ Désigner qui saisit les variables et qui valide la paie chaque mois.
- ☐ Choisir le circuit des congés : demande sur mobile et validation par le manager avec Sage Espace Employés.
- ☐ Bulletins dématérialisés avec La Place Digitale et le coffre-fort Digiposte : informer vos salariés au moins un mois avant la première diffusion électronique (ils peuvent s'y opposer).

4 Démarrer en janvier avec Altaïs

Janvier

- ☐ Ouverture de votre abonnement et création du dossier de paie selon votre convention collective.
- ☐ Reprise de votre dernière DSN, des salariés et des compteurs.
- ☐ Premiers bulletins contrôlés avec nos consultants avant validation.
- ☐ Envoi de la DSN de janvier depuis SBCP (échéance le 5 ou le 15 février selon votre effectif).
- ☐ Formation Sage Business Cloud Paie à distance, adaptée au niveau de votre gestionnaire (certifiée Qualiopi, finançable par votre OPCO).

5 Vivre l'année sans stress

Toute l'année

- ☐ Mises à jour légales et conventionnelles automatiques, dont les évolutions de la norme DSN 2027.
- ☐ Virements des salaires générés en un clic, écritures comptables envoyées à Sage 50 ou Sage 100.
- ☐ Clôture annuelle automatique en fin d'année.
- ☐ Un support Sage Business Cloud Paie en crédit d'heures, valable 12 mois et décompté à la minute.

Besoin d'aide pour passer à la paie en ligne ?

Altaïs – Tout-pour-la-gestion, Sage Business Partner Platinum depuis 1996, met en place Sage Business Cloud Paie : dossier, reprise des DSN, formation et support. Un expert vous rappelle sous 24 heures et vous envoie votre devis.

Demander mon devis paie

ou 01 73 02 46 41

À lire aussi : la paie en ligne Sage (SBCP) sur www.tout-pour-la-gestion.com — Sage Espace Employés — Sage La Place Digitale.